

L'analyse des procès-verbaux et ordonnances, outre les exigences qu'elle révèle, laisse entrevoir une reprise économique, démographique et religieuse qui commence dès les premières décennies du 18^{ème} siècle.

Esquisse d'une sociologie paroissiale dans l'archiprêtré de Sarrebourg

Le gonflement démographique

La reprise démographique est attestée par la construction d'une douzaine d'églises entre 1714 et 1736, leur capacité d'accueil étant jugée insuffisante, et on totalise six érections en cure entre 1721 et 1740²⁰.

La reprise économique

La reprise économique est quant à elle perceptible au travers des dîmes qui sont de plus en plus l'objet de fractionnement. A la fin du 17^e s. et au début du 18^e s. la région était en voie de repeuplement une bonne partie des ses terres en friche²¹, aussi le produit des dîmes n'était pas d'une valeur considérable. C'est pour cette raison qu'en 1714, dans plus de la moitié des cures visitées, la dîme était dans son intégralité abandonnée au curé²². Au cours des années 1726 – 1730 le nombre des paroisses où patron et curé se partageaient le rôle de seul décimateur s'équilibre, et on assiste également à une augmentation du nombre des paroisses où les dîmes étaient fractionnées. Le rééquilibrage et cette augmentation s'explique par la valeur qu'elles avaient acquises. En 1732, la proportion des cures où le patron jouissait seul des dîmes, ainsi que les cures où le fractionnement était un tiers, deux tiers, s'accroissaient au dépens des paroisses où les curés étaient possesseurs de la dîme dans son intégralité. A la fin du siècle les paroisses et annexes où les dîmes étaient fractionnées représentaient plus de 60 % de l'effectif paroissial.

La reprise économique est de même perceptible au travers de la remise en activité de nombreuses industries ou la création de nouvelles.

Les états du matériel et mobilier liturgique sont aussi les témoins de cette restauration matérielle. A partir de 1726, la majorité des paroisses possédait des vases sacrés d'argent et des ornements en suffisance. Il en était de même pour les livres d'église qu'il ne s'agissait plus de fournir, mais d'entretenir, de relier ou de remplacer quand leur état ne permettait plus la reliure. En ce qui concerne le mobilier d'église on peut estimer que dès 1732 toutes les églises possédaient en leur sein chaires de prédicateur, confessionnaux et bancs uniformes.

Dans la seconde moitié du 18^{ème} siècle, se produisit un puissant élan bâtisseur. Entre 1747 et 1756 les visiteurs pouvaient constater qu'une trentaine d'églises nécessitaient un agrandissement de la nef ou de l'église toute entière. Les édifices n'étaient plus assez spacieux pour contenir des paroissiens d'année en année plus nombreux. On

²⁰ Relevé dans D o r v a u x (voir note 4).

²¹ AD Meurthe-et-Moselle, G 1226, Walscheid 1711, Biberkirch : *plusieurs familles s'y sont établies et font des défrichements considérables.*

²² AD Meurthe-et-Moselle, G 1058, Igney 1711. *Le curé a le droit à la moitié des dîmes et la totalité des menues. Il jouit à présent de l'autre portion qui appartient au prieur et chanoine régulier. Comme elle est d'un revenu modique, ils lui ont abandonné ad idem.*